

Nouvelle piscine : le chantier est lancé !



« Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes. »

Renseignements :
Echevinat de
l'Instruction publique
Tél.: 04/247 72 32
www.ans-commune.be

COMMUNE D'
ANS

Enseignement Fondamental



- ✓ Solidarité
- ✓ Liberté
- ✓ Tolérance
- ✓ Progrès
- ✓ Sens de l'effort
- ✓ Respect des convictions philosophiques de chacun

Henri Lonay - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur

L'enseignement communal ansois maternel et primaire

7 écoles - 10 implantations



➤ **Foot-études et multisports**
04/247 73 64 - 04/247 73 69



➤ **Immersion en néerlandais**
04/247 02 57 - 04/247 73 79



➤ **NOUVEAU: immersion en anglais**
04/247 73 79

Inscriptions de 17h00 à 19h00

- Le jeudi 2 août 2012
- Les mercredi, jeudi et vendredi 29, 30 et 31 août 2012.
- Toute l'année sur rendez-vous.



Le mot du **Bourgmestre**



Les vacances sont bien entamées mais les agents communaux sont toujours à pied d'œuvre pour faire tourner l'administration et pour que votre Ans-Infos vous soit livré en temps et heure.

Et si les vacances sont propices au repos, il ne faut pas négliger la rentrée scolaire. Vous trouverez toutes les informations sur **l'enseignement communal** en **page 2**.

Monsieur **Michel DAERDEN** a décidé de quitter Ans. Les autorités communales ont souhaité le remercier de ce qu'il a fait pour votre commune en le faisant **Bourgmestre d'honneur (p.4-5)**.

La **piscine** vous a été présentée. Voici quelques nouvelles de la pose de **sa première pierre (p.6-7)**.

C'est pendant la bonne saison qu'on parle des travaux. Voici quelques nouvelles concernant la **rénovation des trottoirs de deux rues (p8-9)**.

Peut-être profitez-vous des vacances pour faire un peu de nettoyage chez vous ? Ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi de vos déchets. **Pensez à trier ! (p.10)**

Les vacances à la maison ne signifient pas ne pas sortir. Vous trouverez quelques raisons de vous cultiver

hors de chez vous en **pages 12, 13, 18 et 24**.

Découvrez ce qu'est le « **slow food** » (**p.14**).

Traditionnellement, le mois d'août est l'occasion de se souvenir de la Grande Guerre, de ses victimes, de ses héros. Retrouvez quelques informations sur les **commémorations du 15 août** en (**page 15**).

Vous pourrez également lire dans les pages de ce numéro une présentation de **l'agence locale pour l'emploi** et découvrir ses services (**p. 16-17**).

Vous proposez des services aux particuliers et vous êtes établi à Ans ? Lisez la **page 19** qui vous présente le **chèque-commerce ansois**.

Les **nouvelles des familles** se trouvent en **pages 20 et 21**.

Enfin, à la rentrée, se tiendra la traditionnelle **journée sans voiture**. Soyez attentifs aux règles de circulation qui seront en vigueur le 16 septembre et n'hésitez pas à participer au concours d'affiches (**p.22-23**).

Bonne lecture et bon mois d'août.

*Stéphane MOREAU,
Bourgmestre*





MICHEL DAERDEN QUITTE LE CONSEIL COMMUNAL ET DEVIENT BOURGMESTRE HONORAIRE

Chacun, à Ans et ailleurs, connaît Michel DAERDEN.

Bien que né à Baudour, le 16 novembre 1949, c'est résolument un enfant de Loncin, où il a grandi, rue Vinâve, le long de la voie de chemin de fer.

Titulaire de trois licences universitaires et d'une agrégation, il réussit tout d'abord une brillante carrière de réviseur d'entreprises et d'enseignant, publiant, au cours de celle-ci, plusieurs ouvrages de référence, tels que « Modèles de comptabilité d'entreprises », « Introduction à l'étude des sociétés » et « Les finances publiques de la nouvelle Belgique fédérale ». Mais c'est à la politique qu'il doit, bien évidemment, sa notoriété.

En 1976, il débute modestement son parcours par un mandat de conseiller au C.P.A.S. d'Ans. Devenu conseiller communal en 1982, il est élu Député fédéral en 1987 et est désigné comme Echevin (des Sports et de l'Environnement) en avril 1991.

C'est en 1993, au départ de François HEINE, qu'il est investi de la fonction de Bourgmestre, en l'occurrence de premier Député-Bourgmestre de la commune d'Ans.

Après avoir conduit son parti au succès, lors des élections communales d'octobre 1994, il est nommé Ministre fédéral de la Politique scientifique et de l'Infrastructure en décembre de la même année. Ce sera le début d'une carrière ministérielle exceptionnelle, au fédéral, à la Région et à la Communauté française, avec pour responsabilités successives les Transports, l'Emploi, la Formation, le Logement, les Finances, le Budget, l'Équipement, les Travaux publics, le Patrimoine, la Fonction publique, les Sports, les Grandes Villes et, enfin, les Pensions.

Même si ces différentes fonctions ministérielles ont tenu Michel DAERDEN longtemps éloigné, de par la loi, de son mandat communal, nul n'ignore et ne peut nier qu'il a marqué Ans de son empreinte au cours de ces quelque vingt dernières années.

Car, si ses charges ministérielles l'empêchaient juridiquement d'encre encore exercer ses fonctions mayorales, auxquelles il avait été réélu en 2000 et en 2006, cela n'entamait nullement l'intérêt constant qu'il portait à l'essor de sa commune et au bien-être de ses habitants.

Au cours de ses 17 ans de mayorat, Michel DAERDEN est resté, à Ans, au centre de toutes les décisions importantes, de tous les projets majeurs, qu'ils soient d'investissements, d'administration ou de gouvernance, projets qui ont fait d'Ans la belle entité, souvent enviée, qu'elle est aujourd'hui.

Soutenu par son Collège et sa majorité, il n'avait cessé de voir aboutir les nombreux chantiers qu'il avait, le plus souvent, largement dotés.

Le 31 mai dernier, le Conseil communal d'Ans a pris acte de la démission de Michel DAERDEN de son mandat de conseiller communal d'Ans, son nouveau défi politique étant de conquérir, en octobre prochain, le





Michel Daerden et ses trois derniers Bourgmestres f.f.

mayorat de la commune voisine de Saint-Nicolas.

Dans le même temps, et à l'unanimité, le Conseil communal a décidé de solliciter du Ministre des Pouvoirs Locaux l'octroi, à Michel DAERDEN, du titre honorifique de ses fonctions de Bourgmestre d'Ans.

Au cours de la réception qui s'en est suivie, au château de Waroux, un hommage particulier lui a été rendu par son successeur, M. Stéphane MOREAU, en présence des autorités communales et de nombreuses personnalités qui avaient, à divers titres, été témoins ou acteurs du parcours

exceptionnel de Michel DAERDEN.

Ce dernier, visiblement très ému, a égrené quelques souvenirs marquants de son passé ansois, tout en souhaitant plein succès à ses anciens collègues dans la réalisation de leurs nombreux projets pour la commune.





NOUVELLE PISCINE : LE CHANTIER EST LANCÉ !

Dans différentes éditions de votre journal Ans-Infos ainsi que dans la brochure sur les grands projets, vous avez pu découvrir des esquisses de ce que sera la future nouvelle piscine communale.

Mais tant que ce n'est que du papier, le projet peut ne pas se concrétiser.

Après avoir signé l'arrêté de subvention du projet, Monsieur André ANTOINE, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports s'est rendu le vendredi 29 juin sur le site de l'ancien FC Loncin avec les autorités communales pour la pose de la première pierre.

De nombreuses personnes, citoyens et mandataires publics ont ainsi pu découvrir ensemble l'emplacement du futur édifice et se rendre compte



que le dossier est en phase de concrétisation.

Le chantier, dernière ligne droite après un long parcours administratif, a ainsi débuté sous des averses soutenues

mais qui n'enliseront plus le projet. Le chantier est visible depuis l'échangeur autoroutier de Loncin et une grue qui trône désormais à son sommet dépasse les habitations voisines et est visible de beaucoup plus loin.



Fiche technique

Les bassins :

- ✓ INOX
- ✓ un bassin de 25 m x 15 m (6 couloirs) - profondeur de 120 cm à 250 cm
- ✓ un bassin 15m x 15 m

Les vestiaires :

- ✓ 6 vestiaires collectifs d'une capacité maximale de 40 personnes
- ✓ Vestiaires équipés de penderies munies d'une fermeture séparée.
- ✓ 30 cabines individuelles
- ✓ 240 casiers

Les douches

- ✓ situées dans un local de passage obligatoire
- ✓ séparation « hommes-femmes »
- ✓ 2 douches individuelles pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ Sortie des douches communes et munie d'un pédiluve

Les plages

- ✓ accès du côté « petite » profondeur des bassins

Le local des maîtres-nageurs

- ✓ bénéficie d'une visibilité maximale
- ✓ muni de tout l'équipement nécessaire (notamment un défibrillateur).

L'infirmierie

- ✓ accès direct vers l'extérieur pour une intervention des secours optimisée.

Zone « d'observation »

- ✓ Outre l'espace d'attente (point développé ci-après), une deuxième zone visiteur permettra aux parents d'observer leurs enfants sans s'approcher des bords bassins. Elle est située près du dernier vestiaire du côté petit bassin.

Les locaux techniques

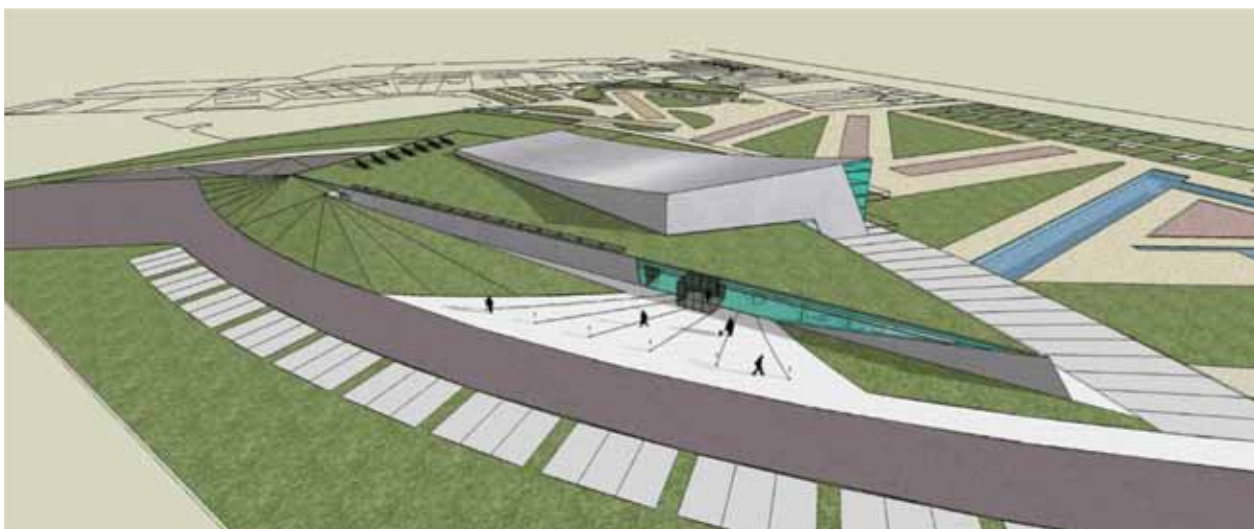
- ✓ dimension très importante permettant des adaptations si les technologies évoluent.

Système de gestion des entrées

- ✓ permet de réaliser des statistiques et donc de mieux déterminer les catégories d'utilisateurs, la répartition et l'occupation des plages horaires.
- ✓ Donne instantanément le nombre de baigneurs présents.

TECHNIQUES :

- ✓ Filtration au Chlore réduite au maximum grâce au système UV et une ventilation adaptée.
- ✓ un niveau d'isolation du bâtiment K26.
- ✓ Toiture végétale sur la partie horizontale qui permettra une régulation thermique.





Grégory Philippin, Echevin des Travaux :

« LE PLAN TROTTOIRS AVANCE A GRANDS PAS »

Dans le cadre de la politique régionale de promotion de la mobilité durable pour tous et de rééquilibrage de l'espace public au profit de la mobilité douce du Gouvernement wallon, notre Commune a mis en place un plan « trottoirs » visant à améliorer la sécurité des piétons et le cadre de vie des citoyens.

Pour ce faire, la Commune d'Ans a consacré un budget à la réfection des

trottoirs de l'ordre de 187.164 € qui sera subsidié à 80% (149.731 €) par le SPW.

Les sites concernés par ce plan sont les rues Georges Truffaut à Alleur et Paradis à Xhendremael.

Concernant la rue Georges Truffaut, dans un premier temps le trottoir situé devant l'Athénée d'Ans sera rénové, puis nous entreprendrons la réfection du trottoir en face, qui longe les

nombreux commerces de proximité (librairie, pharmacie, boulangerie...).

Ainsi, l'ensemble de la population et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite pourront jouir d'un axe piétonnier digne de ce nom, suffisamment large afin que piétons et véhicules en stationnement puissent cohabiter en réelle harmonie et surtout en totale sécurité.





Au niveau de la rue Paradis, ce sont les abords de l'école communale de Xhendremael et de la plaine de jeux qui seront concernés par les travaux. Les usagers faibles que sont les piétons et que nous sommes toutes et tous à un moment ou à un autre, ne pourront que se réjouir de la finalisation de ce projet.

En pratique, les anciennes dalles de béton des trottoirs concernés, seront remplacées par des pavés 15 x 15 gris, avec, en supplément, des barrières métalliques aux abords des écoles afin d'accroître la sécurité des enfants et de leurs parents.

En résumé, malgré un été particulièrement déplorable, en tous cas au cours de ces mois de juin et juillet, le Plan « Trottoirs » avance à grands pas. Le projet va donc suivre la procédure administrative en vigueur dans le plus pur respect de la réglementation wallonne. Il sera soumis notamment prochainement aux autorités concernées.



TOUS CONCERNÉS PAR LES DÉCHETS, CHACUN ÉTANT RESPONSABLE DES SIENS !

Certains d'entre-nous considèrent encore que jeter un mégot, une canette ou un emballage dans la rue, sur le trottoir ou en sortant de sa voiture n'est pas très grave. D'autres encore, plus intrépides, se débarrassent de leurs poubelles, de leurs encombrants sur la voie publique sans le moindre état d'âme. Transformer notre commune en décharge à ciel ouvert ne reste heureusement pas impuni. Trois agents constatateurs travaillent ainsi d'arrache-pied en collaboration avec les ouvriers de la voirie en menant des enquêtes et sanctionnant les incivilités et cela afin que les Ansois soucieux de leur qualité de vie retrouvent un meilleur environnement. Par ailleurs, il est vraiment dommage de ne pas respecter le travail pénible de ces ouvriers qui, jour après jour,

collectent les déchets, nettoient les espaces publics et n'ont jamais la satisfaction de voir leur travail accompli puisque tout est toujours à recommencer.

Le principe du pollueur-payeur

Selon la loi du 27 juin 1996 modifiée par le Décret du 22 mars 2007, les communes doivent répercuter progressivement le coût des déchets des ménages (coûts de collecte mais aussi coût de traitement) au citoyen lui-même jusqu'à atteindre 100 % en 2013. En 2010, Ans atteignait 98,28 %. L'effort doit donc être poursuivi sous peine d'amende pour la commune. C'est ainsi que chacun paie une taxe fixe pour ses déchets et paie un complément plus ou moins important en fonction de la taille de ses poubelles

sous forme d'étiquettes. Le coût d'une étiquette représente ainsi un coût de collecte et de traitement pour un sac d'ordures ménagères. Réduire ses déchets, c'est réduire sa facture et il existe différents moyens pour y arriver.

Des services de collectes sélectives (déchets verts, encombrants...) ainsi qu'un recyparc sont à votre disposition gratuitement : participez à la qualité de votre environnement et respectez les consignes relatives à ces collectes! Pour réduire vos déchets : conseils et informations sont disponibles au service environnement.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04/2477267 ou par mail à : environnement@ans-commune.be

ENVIRONNEMENT : JE TRIE DONC JE SUIS...

Respectez notre Environnement,

Collectes spécifiques	cartons		<ul style="list-style-type: none"> - propres - ficelés - 1 mercredi / 2 - A sortir la veille dès 19 heures
	Déchets verts		<ul style="list-style-type: none"> - contenant ouvert - 1 fois / 2 semaines (jour des déchets ménagers) - de mars à octobre
	PMC		<ul style="list-style-type: none"> - 1 mercredi / 2 - A sortir la veille dès 19 heures
Collectes des Déchets ménagers			<ul style="list-style-type: none"> - AVEC l'étiquette de l'année - 1 fois/semaine - MAX. 60 L - MAX. 20Kg - la veille dès 19 heures
Entretien des trottoirs	 	 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien régulier - en ôtant les déjections d'animaux - en arrachant les mauvaises herbes qui y poussent - en ôtant neige et verglas l'hiver
Utilisation des poubelles publiques	 	 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>seulement</u> pour les <u>petits</u> déchets - <u>en aucun cas</u> pour les déchets ménagers

MOBILITE AUX ABORDS DU CHÂTEAU DE WAROUX

Pour votre sécurité, voici les mesures de police qui seront prises ce 5 août de midi à minuit:

- ✓ **la rue de Waroux** sera fermée à la circulation **entre l'avenue Everard de Harzir et la drève de Waroux** afin de sécuriser les abords du château.
- ✓ **la drève de Waroux** et **l'avenue Everard de Harzir** seront à sens unique depuis **la rue de Waroux vers la N3**, pour faciliter le stationnement et sécuriser la circulation.
- ✓ les usagers sont priés de stationner sur la chaussée afin de laisser libre de passage aux trottoirs et accotements réservés aux piétons.
- ✓ **les rues du quartier de Waroux**, contenues dans le périmètre entre **la rue de Juprelle (Xhendremael) et la route Militaire (Alleur)** seront réservées à la circulation locale, afin de préserver la tranquillité des riverains.

Nous vous invitons à **éviter tout transit par Waroux et à préférer la Chaussée de Bruxelles (N3)**.

La Police locale et les Gardiens de la paix veilleront au respect de ces dispositions.



La commune d'Ans au service de ses citoyens !

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans « passe-droits » et de manière totalement apolitique ?

 **N° VERT** **0800 43 000**

répond à vos attentes quelles que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement gratuit est accessible du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale). Pour information, un accusé de réception sera envoyé aux citoyens le jour même ; les services concernés disposent quant à eux de 5 jours calendrier pour soumettre un projet de réponse circonstancié à leur Echevin respectif.

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également accessible 24h/24 .

Parce qu'Ans Nouveau, c'est le vrai bon sens !



EXPOSITION
au
Château de Waroux
SURREALISME



ANIS DARGAA

du 18 août au 26 août 2012

Heures de visite :

du lundi au vendredi de 14 à 18 h. Samedi et dimanche de 11 à 19 h.

Renseignements : 0488 63 10 22 - valerie.b@angelsart.eu - www.anisdargaa.com

Droit d'entrée à l'exposition : 2 €/pp - Groupes et enfants : 1 €/pp

Château de Waroux, rue de Waroux 301 - 4432 Alleur (Liège)



SOIREE MUSICALE EXCEPTIONNELLE

The University of the Philippines

SINGING AMBASSADORS

en tournée européenne avec son concert de gala

«Quam optime... At its best»

Jeudi 30 août
2012 - 20h00 -
Centre culturel
d'Ans

(place des Anciens
Combattants -
4432 Alleur)



La Commune d'Ans reçoit, avec le concours de la chorale ERATO, une des meilleures chorales du monde. Ce groupe de 30 jeunes universitaires sillonne le monde et remporte de prestigieux prix internationaux. De retour d'Italie, The Singing Ambassadors font étape à Ans avec un programme de grande qualité.

PRÉVENTE DES PLACES : 10 EUR (12 EUR le jour du concert)

Echevinat de la Culture - Hôtel communal d'Ans

du lundi au jeudi : 09h00-12h00 et 14h00-17h00 & le vendredi : 09h00-12h00

Tél. 04 247 72 74 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be



« FESTIVAL DE PROMENADE » : ANS PARTICIPE

Le « Festival de Promenade », organisé par la Ville de Liège, propose un vaste programme de promenades guidées, entre **le 17 et le 26 août 2012**. Trois promenades permettent de (re)découvrir Ans.

► « **Sur les Traces d'Hubert Goffin** » : proposée dans le cadre du 200e anniversaire de la catastrophe du Beaujonc, la promenade nous emmène à travers le vieil Ans, là où subsistent les traces du passé minier ; Joseph Deleuse y évoque Hubert Goffin, premier ouvrier à avoir reçu, de Napoléon, la Légion d'honneur
Dimanche 19 août à 14 h.: Départ de la place Nicolaï

► « **La découverte du Vallon de la Légia** » qui part de la Place Brignoul et qui, sous la houlette de son guide et concepteur Joseph DELEUSE, nous replonge dans une époque où lavoirs et moulins peuplaient Ans.
Jeudi 23 août à 13h30 : Départ de la piscine d'Ans

► « **Du Fort au Château** » : la légende populaire unit le Fort de Loncin et le Château de Waroux par un souterrain secret. Un guide vous emmènera à la découverte de ces deux fleurons du Patrimoine Ansois.
Le samedi 28 et le dimanche 29 août de 14 à 16 h. : Départ du Fort de Loncin

Réservations obligatoires : à la Maison du Tourisme du Pays de Liège,

Tél. : 04/221 93 12 ou 29

E-mail : agenda@mtpaysdeliege.be

Site internet : www.mtpaysdeliege.be



*Thierry Coenen :
Conseiller communal*

SLOW FOOD

Slow Food, est un mouvement également connu sous le nom de « éco-gastronomie ». C'est une association internationale sans but lucratif reconnue par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ou FAO) qui possède son siège à Bra au sud de Turin.

L'association Slow Food est présente dans une centaine de pays et compte à présent près de 100 000 adhérents.

Les objectifs de l'association Slow Food sont divers :

- ✓ S'opposer aux effets dégradants de l'industrie et de la culture de la restauration rapide qui standardisent les goûts ;
- ✓ Défendre la biodiversité alimentaire au travers des projets comme l'Arche du goût et les Sentinelles ;
- ✓ Promouvoir les effets bénéfiques de la consommation délibérée d'une alimentation locale et de nourriture indigène ;
- ✓ Promouvoir une philosophie de plaisir ;
- ✓ Encourager le tourisme attentif et respectueux de l'environnement (écotourisme) et les initiatives de solidarité dans le domaine alimentaire ;
- ✓ Réaliser des programmes d'éducation du goût pour les adultes et les enfants ;
- ✓ Travailler pour la sauvegarde et

la promotion d'une conscience publique des traditions culinaires et des mœurs ;

- ✓ Aider les producteurs-artisans de l'agroalimentaire qui font des produits de qualité ;
- ✓ Construire des réseaux mettant en relation les producteurs et les consommateurs par le biais de manifestations au niveau local et au niveau international.

Ses adhérents sont convaincus que le droit fondamental au plaisir concerne chacun de nous et que, par conséquent, il en va de même pour la responsabilité de la protection des héritages alimentaire, traditionnel et culturel qui rendent ce plaisir possible. Leur mouvement s'est fondé autour de ce concept d'éco-gastronomie; la reconnaissance des liens qui unissent l'assiette, le terroir et la planète.

L'alimentation = plaisir, conscience et responsabilité. Le consommateur oriente le marché et la production par ses choix. En devenant conscient de ce processus, il assume de nouvelles responsabilités. La consommation devient une partie de l'acte de production et le consommateur devient un co-producteur.

Les piliers indissociables de Slow Food se résument en 3 mots : Bon, Propre et Juste.

Bon : La saveur et l'arôme d'un aliment est le fruit du choix des ingrédients, des méthodes de production et de la compétence du producteur.

Propre : La nature doit être respectée. Une grande importance est accordée aux méthodes de culture, d'élevage, de transformation et de marketing, tout en sauvegardant la santé du consommateur et du producteur.

Juste : Une juste rétribution des producteurs doit être recherchée tout comme l'instauration de conditions de travail respectueuses de l'homme et de ses droits.

Les qualités Bon, Propre et Juste sont des instruments pour améliorer le système alimentaire actuel et posent ainsi un acte de civilisation.

Pour plus de renseignements, je vous invite à vous rendre sur le site officiel de l'association, www.slowfood.com et sur celui de l'antenne liégeoise, www.slowfoodliege.be. Vous y trouverez quelques bonnes adresses de producteurs locaux et de restos.

*Thierry Coenen
Conseiller communal*

NB : La prochaine fois que vous irez au restaurant, regardez s'il arbore le logo Slow Food



Slow Food®





FORT DE LONCIN



Cérémonie du MERCREDI 15 août 2012

Le 15 août 1914, un obus de 42 cm tiré par l'obusier allemand la « Grosse Bertha » provoqua l'explosion d'une poudrière du Fort de Loncin.

Une partie du Fort fut pulvérisée et 350 jeunes soldats belges, dont de nombreux liégeois périrent dans cette catastrophe pour sauvegarder nos libertés.

Depuis 1919, chaque année à pareille date, des cérémonies d'hommage sont organisées afin de rappeler ce drame qui bouleversa toute notre région.

Il est à rappeler à ce propos, que les défenseur du Fort de Loncin obtinrent à titre posthume, la Légion d'Honneur française pour leur bravoure et leur héroïsme.

Nous avons l'honneur de convier la population à cet hommage initié par les Associations patriotiques, investies dans l'indispensable devoir de Mémoire.

La Commune d'Ans participe avec conviction à cette cérémonie du Souvenir et nous invitons les Ansois à redécouvrir le site exceptionnel de la nécropole de Loncin, qui propose aussi un musée et un parcours scénographique (www.fortdeloncin.com).

*Henri HUYGEN
Echevin des Affaires sociales,
chargé de la coordination
des Associations patriotiques*

*Thomas CIALONE,
Premier Echevin,
en charge de la Culture
et du Tourisme*

*Stéphane MOREAU
Bourgmestre
de la Commune d'Ans*

98^{ème} anniversaire de l'explosion et pèlerinage aux ruines du Fort de Loncin

LE FRONT DE SAUVEGARDE DU FORT DE LONCIN, LA SOCIETE ROYALE DES ANSOIS RECONNAISSANTS et LA FRATERNELLE ROYALE DES GARNISONS DES FORTS DE LIEGE 1914-1940 en collaboration avec la COMMUNE D'ANS

vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la cérémonie qui aura lieu ce 15 août 2012.

*** PROGRAMME OFFICIEL ***

14H00: Inauguration de l'exposition sur la Garde civique organisée conjointement avec la Musée de l'Armée et d'Histoire Militaire.

15H00: Sortie de la coupole de 5,7 cm et de son canon.

15H30: Départ du cortège au carrefour des rues de l'Yser, L. Dewonck, chaussée du Roi Albert et de la rue de la station...

16H00: Cérémonie d'hommage au Monument du Fort en la présence de l'aide de Camp de sa majesté le Roi Albert II. Allocutions et dépôts de fleurs.

16H45: Cortège vers le fort et cérémonies à la plaque commémorative et au cratère. La flamme sera ravivée.

17H20: Tir de la Coupole de 5,7 cm, à l'heure de l'explosion du fort

17H30: Messe rehaussée par la chorale des disciples de GRETRY, sous chapiteau dans les fossés du Fort.

FORT DE LONCIN - MARDI 14 AOUT 2012 INAUGURATION ET BARBECUE

LE FRONT DE SAUVEGARDE DU FORT DE LONCIN ORGANISE :

A 16 HEURES : Inauguration d'un local consacré aux objets trouvés dans le fort lors du déminage. L'inauguration sera suivie à 18h30 d'un barbecue (Sous le chapiteau sur le parking)

PRIX : 18 euros par personne - enfants moins de 12 ans : 9 euros

RESERVATIONS : Pierre LANTIN - Tél : 04 /2631673 et Fernand MOXHET - Tél : 04 /2463261

Payement sur le compte BELFIUS : BE67 068-8906212-17



L'EMPLOI À ANS : UNE VISION SUR LE MOYEN ET LONG TERME.

Ce mois, nous retrouvons à Monsieur Henri Huygen mais, cette fois-ci, sous sa casquette «ECHEVIN DE L'EMPLOI».

Henri Huygen : L'emploi rythme la plupart de nos vies.

L'apport financier qui découle d'une activité professionnelle nous permet de mieux exister et aussi de mieux nous identifier au sein de la collectivité.

L'Echevinat de l'emploi a pour rôle de d'être une interface entre la maison de l'Emploi et les employeurs ansois. En outre, sans parler d'emploi, mon département essaye au mieux d'intégrer les personnes du troisième voire du quatrième âge dans les activités communales ; et ce, sur base du volontariat/bénévolat.

Ans-Infos: *En dehors de l'Agence Locale de l'Emploi que vous présidez, pourriez-vous nous parler des différentes actions que vous menez en la matière ?*

Henri Huygen : A Ans, il existe toute une série de structures mises en place pour permettre aux jeunes comme aux moins jeunes de rejoindre le monde actif.

A travers par exemple du Plan de Cohésion Sociale (PCS), nous menons un projet d'aide à la recherche d'emploi. En collaboration avec le FOREM, une travailleuse sociale est affectée à l'aide de la rédaction de cv, la rédaction de lettres de candidature et oriente en matière de formation ou d'emploi pour les personnes qui le désirent. Cette aide vient compléter et renforcer les services de la Maison de l'Emploi (MDE) qui offrent également de l'aide en cette matière.

Il est mené également, un projet de réinsertion de personnes inscrites au chômage, sous contrat de travail ALE.

Ces personnes peuvent travailler 45 heures maximum par mois et sont intégrées au sein de l'un de nos services, les Gardiens de la paix et Agents de citoyenneté.

Notre projet de réinsertion propose aux personnes plusieurs formations qualifiantes.

Notre volonté est qu'à moyen terme, elles puissent retrouver un emploi durable.

Toujours au sein du Plan de Cohésion Sociale, il est mené activement un programme d'apprentissage du français pour des personnes en difficulté. Pour vivre au sein d'une collectivité et s'intégrer à la vie sociale et culturelle, il faut pouvoir s'exprimer et communiquer.

C'est pareil pour l'emploi. Le demandeur d'emploi en difficulté avec la





langue réduit ses chances sur le marché du travail et s'expose à de possibles exploitations. Plusieurs personnes ayant suivi la formation ont déjà retrouvé un emploi.

Dernièrement, il a été réuni pour la première fois, un groupe de travail autour de la thématique de l'emploi.

Ce groupe de professionnels composé de personnes issues de l'ALPE, la MDE, le PCS, l'ADL et le CPAS travaille donc maintenant régulièrement sur des projets pilotes en matière d'emploi. Nous avons déjà lancé dernièrement une formation en coaching en collaboration avec le FOREM.

Sur les 12 demandeurs d'emploi sélectionnés pour cette formation, 4 ont déjà retrouvé un emploi.

Début septembre 2012, une seconde formation débutera en orientation professionnelle.

D'autres projets verront le jour dans la seconde moitié de l'année et en 2013.

Ans-Infos : *En ce qui concerne les objectifs «Emploi» pour les Ansois, pourriez-vous nous en dire plus ?*

Henri Huygen : Vous savez, le monde s'est construit sur des rêves qui ont donné naissance à de grandes idées. Ce rêve est en l'occurrence, une commune où l'emploi se porte au mieux et où les citoyens vivent en toute sérénité.

Il convient donc de travailler sur de nouvelles pistes, que ce soit pour développer la formation ou avoir la primeur de nouveaux emplois qui seront créés à Ans.

Ces diverses actions sur l'emploi pourraient permettre à 50 ANSOISES OU ANSOIS par an, de retrouver un travail convenable. De toute façon, il faut des objectifs clairs.

Ans-Infos : *Voudriez-vous ajouter un dernier mot pour nos lecteurs d'Ans-Infos ?*

Henri Huygen : Pour terminer, sachez que je crois aussi, très fort, en la création d'une Régie sociale dont j'étudie actuellement les fondements. Ceci permettrait de remettre au travail des dizaines d'Ansois(e)s émergeant notamment du CPAS. Par exemple, en confectionnant de bons repas à

prix réduit pour nos concitoyens qui le souhaiteraient, mais aussi pour aider l'Agence Immobilière sociale dans la réalisation de divers travaux.

Pour mémoire, pour la création de cette agence, il a été conclu un accord entre les Communes d'Ans, d'Awans et de Saint Nicolas afin de réaliser une étude conjointe- ce projet devant desservir minimum 50.000 habitants – et ce, via leur Conseil communal respectif.

Le groupe de travail ad hoc se réunira donc bientôt.

En fait, moins subsidier le CPAS parce qu'il y aurait moins de personnes dépendantes devrait être un des objectifs principaux.

Il n'y aurait que des avantages.

Autant de chantiers qui attendent l'Echevinat pour l'avenir

Renseignements PCS :

Monsieur Michael Habran 04/247.72.08.

Mail :

michael.habran@ans-commune.be



ANS 'emble à l'Opéra !



LE CONCERT D'ÉTÉ

L'ORCHESTRE ET LES CHŒURS DE L'OPÉRA ROYAL DE WALLONIE

Direction : Paolo ARRIVABENI

Chef des Chœurs : Marcel SEMINARA

Ninon DANN (soprano), Alexise YERNA (mezzo),

Jacques CALATAYUD (baryton) et Pietro PALAZY (basse)

Extraits de L'Italiana in Algeri, Cavalleria Rusticana, La Belle Hélène,

Pagliacci, La Forza del destino...

DIMANCHE 19 AOÛT 2012 – 15H00

CONCERT GRATUIT AU PALAIS OPERA

(Espace Bavière – Boulevard de la Constitution, 4020 Liège)

La Commune d'Ans dispose de 50 places pour les Ansois !

Réservations à l'Echevinat de la Culture du 6 au 14 août inclus (jusqu'à épuisement) :

du lundi au jeudi : 09h00-12h00 et 14h00-17h00 – le vendredi : 09h00-12h00

INFOS : Tél. 04 247 72 73 – Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be



*Une initiative de l'Echevinat de la Culture et du Tourisme,
en collaboration avec l'Opéra Royal de Wallonie*





NOUVEAU A ANS : LE CHEQUE-COMMERCE ANSOIS !

De quoi s'agit-il ?

Le Service des Affaires économiques et du Commerce de l'Administration Communale d'Ans, en collaboration avec l'Agence de Développement Local » lance dès l'automne prochain le chèque-commerce ansois. Ce dernier pourra être écopulé dans les commerces adhérant à l'opération.

Pourquoi a-t-il été créé ?

Le chèque-commerce vise à dynamiser et à soutenir le commerce ansois. Il est également en parfaite adéquation avec l'étude menée par le SEGEFA (ULg).

Comment le chèque sera-t-il diffusé ?

Un certain nombre de primes et cadeaux, distribués lors des célébrations ou manifestations organisées par les différents services communaux, le seront désormais sous forme de chèques-commerce.

Les chèques-commerce ont tous une valeur de 25 euros.

Où puis-je les utiliser ?

Vous pouvez utiliser ces chèques auprès de tous les commerces participants, reconnaissables par un logo apposé sur leur vitrine/façade

Pourquoi les utiliser ?

Le chèque-commerce ansois a pour objectif de promouvoir le développement économique de notre com-

mune en tentant d'inciter les Ansois et Ansoises à accorder leur priorité aux commerces et entreprises établis sur notre territoire lors de leurs achats.

Ils contribueront ainsi à la bonne santé économique de notre entité.

Vous êtes commerçant / indépendant et souhaitez adhérer au projet ?

L'ADL et le Service des Affaires économiques et du Commerce sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez pas ! Contactez Monsieur Jérôme RENETTE au 04/247.72.22

25 €

COMMUNE D'ANS

Chèque cadeau

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS ENGAGE UN CONSEILLER EN ENERGIE (M/F)

INFORMATIONS GENERALES

- **Nombre de postes demandés :** 1
- **Poste recherché :** conseiller en énergie
- **Lieu(x) de travail :** Administration Communale d'Ans (Province de LIEGE)
Esplanade de l'Hôtel Communal, 1
4430 ANS

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI ET LE TYPE DE CONTRAT

- **Fonction :** le conseiller énergie sera notamment chargé de :
 - Réaliser le cadastre énergétique et de mettre en place une comptabilité énergétique des bâtiments communaux et d'établir la liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments
 - Contrôler le respect des normes en matière de performance énergétique lors de l'octroi des permis d'urbanisme et plus généralement des dispositions du CWATUP(E) ayant trait à la performance énergétique des bâtiments
 - Sensibiliser le personnel à ces deux aspects
 - Donner une information en première ligne à la population en matière d'économie d'énergie et les nouvelles règles en matière de performance énergétique des logements
 - D'initier des projets locaux en matière d'énergie renouvelable
- **Horaire :** 36 h / semaine
- **Type de contrat proposé :** à durée indéterminée
- **Rémunération :** Baccalauréat (anciennement graduat) : échelle B1. Universitaire: échelle A1

PROFIL DU CANDIDAT

- **Langue :** français
- **Nationalité :** belge ou citoyen(ne) de l'Union Européenne
- **Formation :** de niveau universitaire ou baccalauréat (anciennement graduat), avec un profil technique conforme aux exigences de la fonction (ingénieur, architecte, gradué en construction, licencié en sciences, ...). Une expérience professionnelle est souhaitable.
- **Aide à l'emploi :** en possession du passeport APE
- **Permis de conduire :** permis B et voiture indispensable
- **Description libre :** être de bonne conduite, vie et mœurs. Etre disponible pour le 01/10/12
- **Atouts :** maîtrise de l'outil informatique, bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles, excellente faculté d'adaptation, motivation, ...

CONTACT

- Les documents requis à annexer à la candidature sont une lettre de motivation, un CV, une copie du diplôme, une copie du permis de conduire ainsi qu'un passeport APE.
- Les candidatures doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous pour le 23/08/2012. Les candidats retenus passeront des examens.
- Administration Communale d'ANS
Service Personnel (téléphone : 04/247.72.27)
Esplanade de l'Hôtel Communal, 1
4430 ANS
- Ou via courriel : caroline.romnee@ans-commune.be

État Civil

CE 16 JUIN A LA MAISON COMMUNALE ...



Familles et amis étaient venus rejoindre les autorités communales présentes dans la salle des mariages pour féliciter les époux **HOENS-HERCKENS, DEL TORO-CIOCZYK** et **LOULT-CHEFF-STAS** à l'occasion de leurs noces d'or.

Monsieur et Madame Hoens se sont dit « oui » le 9 juin 1962 à Liège. Avant d'accéder à une retraite bien méritée, Monsieur travailla dans la sidérurgie durant de nombreuses années, quand à Madame, dessinatrice de formation, elle se passionne depuis toujours pour la politique, le monde du syndicalisme et continue encore et toujours à être une grande défenseuse des droits de la femme. Aujourd'hui, heureux grands-parents, ils consacrent leurs loisirs à la marche et au sport.

Originaire du sud de l'Italie, Monsieur Del Toro arrive à l'âge de 16 ans en région liégeoise. Occupé d'abord au charbonnage de «Patience et Beaujonc» puis à la FN, Monsieur poursuit sa carrière chez Kone. Le 30 juin 1962, Monsieur Del Toro épouse une jeune liégeoise ; Mademoiselle Ciolczyk devient Madame

Del Toro. Madame, qui se consacre à l'éducation de ses jeunes enfants, renoue ensuite avec le milieu professionnel en tant qu'aide familiale. Aujourd'hui, c'est au bonheur d'être grands-parents de 5 petits-enfants que nos jubilaires goûtent.

Le troisième couple à l'honneur s'est dit « oui » le 26 juillet 1962. Ingénieur de formation, après avoir rempli les obligations militaires, Monsieur Loultcheff travaille d'abord dans la région de Charleroi avant de regagner le bassin liégeois.

Madame, secrétaire de formation, passionnée d'art a acquis un nom dans le monde de la peinture et de l'aquarelle, ses œuvres exposées dans de nombreuses villes belges et du sud de la France portent la signature, Eliane Stas... Parents à deux reprises, et heureux grands-parents, nos jubilaires aiment aussi les voyages. Après l'évocation du parcours des jubilaires, Stéphane Moreau, Bourgmestre, félicitait les trois couples et leur famille et remettait les fleurs et cadeaux de circonstance autour du verre de l'amitié.



Naissances MAI - JUIN 2012

FELLER Anthony

4/05/2012

PRAILLET Cerise

11/05/2012

BOUAALI Aya

5/05/2012

DÜZGÜN Shahin

25/05/2012

BUNTINX Lola

15/05/2012

AFERKA Nora

24/05/2012

AHZAZ Yanniss

22/05/2012

BURLET Simon

1/06/2012

GADI Salma

16/05/2012

• **CAPRASSE Lucie**

• 23/05/2012

• **TÜMER Ismail**

• 20/05/2012

• **OULAD-SBAE Meïssa**

• 1/06/2012

• **THONUS Alexis**

• 30/05/2012

• **RUNFOLA Eleanna**

• 29/05/2012

• **COSTA Anthony**

• 30/05/2012

• **MASSON Louise**

• 28/05/2012

• **ROULLAUX Shana**

• 6/06/2012

•

•



MARIAGES DU 02 JUIN 2012 AU 30 JUIN 2012

Samedi 02 juin 2012

DEUSE Christian et D'EVOLA

Sylvana

DEFRESNE Michaël et NOLLET

Céline

BRUGMANS Claude et APPEL-

TANS Suzanne

Samedi 09 juin 2012

HERBRAND Michael et NOTAR-

RIGO Luisa

GIACCONE Pascal et YOUNSI Safia

Mardi 12 juin 2012

AÏT EL KADI Moulay et RAFIKI

Nadia

Samedi 16 juin 2012

LINO Carmelo et PETRY Sara

PENASSE Christophe et DERUL-

LIEUX Mélissa

CHFALMI Mohamed et BOUJOUF

Leila

Samedi 23 juin 2012

TODARO Vincenzo et PANEPINTO

Giuseppina

BEDNAREK Marc et FRAIGNEUX

Valérie

Samedi 30 juin 2012

SAORO Jean Baptiste et DORE

Romaine

LAMOQUE Christian et PHILIPPE

Florence

DELATTE Caroline et THIBAUT

Alexandra

JACOB Rudy et SWENNEN Ingrid

BOULAFDAL Brahim et ANGE-

LETTI Laura



DECES DU 01 JUIN AU 30 JUIN 2012

MAGILLISSEN Henri, époux BRAL,
21/02/1936 – 03/06/2012 ;

domicilié à Alleur ;

ROSSI Martha, épouse DE BIASIO,
06/09/1929 – 03/06/2012 ;

domiciliée à Ans ;

MARNEFFE Louis, époux VOS,
02/06/1924 – 06/06/2012,

domicilié à Loncin ;

MICHAUX Gabrielle, épouse
JOARIS, 13/08/1928 – 07/06/2012,

domiciliée à Alleur ;

DOHET Fernande,
veuve GADEYNE, 06/07/1927 –

08/06/2012, domiciliée à Alleur ;

DAMAVE Raymonde, veuve
HANSEN, 29/07/1932 – 10/06/2012,

domiciliée à Alleur ;

LÉNAERTS René, époux WILMANS,
21/06/1929 – 12/06/2012,

domicilié à Alleur ;

• **FRÉSON Annie**, épouse

• HYDENDAL, 14/07/1957 –

• 11/06/2012, domiciliée à Alleur ;

• **VISOCCHI Claudio**, veuf GAVRAY,

• 29/03/1953 – 14/06/2012,

• domicilié à Ans ;

• **CUYPERS Jacques**, époux

• BORREMANS, 21/03/1932 –

• 14/06/2012, domicilié à Alleur ;

• **HAMBÜCKEN Joseph**, 20/09/1936

• – 17/06/2012, domicilié à Ans ;

• **ROBYNS Rosa**, épouse COLASSE,

• 19/12/1937 – 17/06/2012,

• domiciliée à Ans ;

• **SCHMIDT Wilhelm**,

• veuf DUERKOP Y MATTERN,

• 06/12/1920 – 16/06/2012, domicilié

• à Alleur ;

• **RAHIER Antoine**, veuf BUNGE-

• NEERS, 06/11/1917 – 22/06/2012,

• domicilié à Alleur ;

•

•

•

• **GÉLON Lambert**, époux HANSON,

• 24/12/1920 – 26/06/2012, domicilié

• à Ans ;

• **LOOYENS Christian**, époux

• GAILLOT, 27/12/1951 – 25/06/2012,

• domicilié à Alleur ;

• **MALTA Jean**, veuf MALCHAIR,

• 13/12/1929 – 27/06/2012,

• domicilié à Ans ;

• **JACOB Tony**, veuf HANOSSET,

• 02/07/21921 – 30/06/2012,

• domicilié à Ans ;

• **SCIANNAMEA Rosaria**, épouse

• CIRILLI, 25/05/1945 – 01/07/2012,

• domiciliée à Ans ;

• **VELTER Michel**, veuf VANDERS-

• MISSEN, 05/08/1953 – 30/06/2012,

• domicilié à Ans.





SEMAINE DE LA MOBILITE



*Dans le cadre de la semaine de la mobilité européenne, le Collège communal a décidé en date du 5 octobre 2011 d'organiser la **CINQUIEME JOURNÉE SANS VOITURE A ANS.***

Forte du succès rencontré lors des journées précédentes, de nombreuses animations variées seront organisées tout le long du tronçon concerné.

Vous y retrouverez notamment des promenades à vélos, une parade de chevaux andalous, des ânes et des chevaux, des segways et des voitures électriques ainsi que des animations pour enfants tels clown, jeux et grimage.

Cette année, un jogging pour enfants en collaboration avec les écoles sera également organisé. Une brocante sera toujours présente sur ce tronçon. Cette manifestation de sensibilisation

aux modes doux de déplacement, se tiendra le **dimanche 16 septembre 2012 de 10h à 18h.**

Pour le bon déroulement de celle-ci et sur avis d'un conseiller en mobilité, le Collège communal interdira, comme chaque année, la circulation entre 6 heures et 22 heures à tout véhicules motorisés :

- ✓ sur la route Nationale 3 dans le tronçon compris entre le carrefour formé par les rues des Français, Jamar, Jaurès et Yser et le carrefour formé par les rues de Jemeppe, Edouard Colson et de Loncin ;
- ✓ rue de la Station ;
- ✓ rue L. Dewonck entre la rue du Moulin et la N3.

De même, le stationnement sera interdit aux dates et heures précitées dans les portions de voirie concernées. En outre, certains emplacements de stationnement seront inaccessibles la

semaine précédant l'événement et la semaine le suivant en raison des opérations de montage et de démontage.

Outre la Nationale 3, toutes les rues perpendiculaires au tronçon précité de cette dernière verront une modification des règles de circulation. Ainsi, toutes ces rues deviendront des voies sans issue avec circulation à double sens.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions pour respecter ces règles qui seront rappelées par la pose de panneaux de signalisation. Bien entendu, les services de secours pourront accéder au site en cas de besoin.

Pour plus de renseignements sur cette manifestation et son organisation, n'hésitez pas à contacter l'ADL : Mme Anne MOREAU ou Monsieur Jérôme RENETTE, *au 04/247.72.95 ou 22.*



ANS



**JOURNÉE SANS VOITURE
16 SEPTEMBRE 2012**

« JOURNÉE SANS VOITURE 2012 » Concours d'affiches

Dans le cadre de la cinquième édition de la **Journée sans voiture** organisée par la Commune d'Ans le **dimanche 16 septembre 2012**, laissez place à votre créativité et participez au concours d'affiches.

L'affiche gagnante sera utilisée pour illustrer l'édition 2013 et divers prix sont à la clé.

La seule exigence est le format en l'occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-dessous au plus tard pour le 3 septembre auprès de l'Agence de Développement Local. Le règlement complet de ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 15 septembre au plus tard.

ADL : 1er étage de l'Administration communale d'Ans.
Tel : 04/247.72.95 ou anne.moreau@ans-commune.be



Bulletin d'inscription Concours d'Affiches

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Tel :
Numéro d'inscription (interne):.....)





Xhendremael en fête

Dimanche 26 août

PLACE VANHOVE

A 10h30 : Messe en wallon
 A 12h00 : Apéritif inaugural offert par la Commune d'Ans
 De 12h00 à 18h30 : Barbecue et restaurations diverses - Frites - Bars à vins, à cocktails et à bières spéciales - Accordéon et cornemuse
 De 13h00 à 18h00 : Rodéo à l'angle de la place et de la rue de l'Etang
 Dès 14h00 : Carrousel pour enfants - Grimage - Tour en poney
 Les chansons de Disney avec l'asbl En Chant-Son - Dany Danubio et sa Cadillac rose - Danse country
 De 17h30 à 19h00 : "Off-Line" Pop Rock Music ... en live !!
 De 19h30 à 20h00 : Julie et Tiffany chantent Abba



PLACE DE JEUX PARADIS

De 7h00 à 11h00 : Petit déjeuner dans la cour de l'école
 Toute la journée :
 - Brocante rue Paradis et rue de l'Etang
 - Animation fun "Elastaranum"

Fin des activités à 21 h.

La vente des boissons et de la petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

Comité organisateur :

Commune d'Ans avec la collaboration :

"Les Chapeaux de paille", le Centre culturel d'Ans, l'Ecole communale de Xhendremael, le Haras d'Audrey, le Patro d'Alleur.

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Tourisme

